

ST Marc à Frongier

Dimanche : 10 Déc

Cyclo-cross



Ufolep

Départemental

DEPARTS

- 13h30: 11/12 ans
13/14 ans
et 15/16 ans

-14h15 : 17/19 ans
*Féminines +
hommes de + de 50 ans*

15h00 : 20/29 ans
30/39 ans - 40/49 ans

Organisation : VELO CLUB AUBUSSON

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL CYCLOCROSS UFOLEP

La Présidente du comité Départemental

Le Comité Départemental UFOLEP de la Creuse adresse ses remerciements au Vélo Club Aubussonnais ainsi qu'à la commission technique départementale dans l'organisation du Championnat Départemental de cyclocross.

Nos cyclistes Ufolépiens vont pouvoir exprimer tout leur talent, chacun ayant à cœur d'atteindre la plus haute marche du podium ou une qualification, pour le National UFOLEP 2023.

Je tiens à remercier les organisateurs et les bénévoles qui œuvrent afin que vive cette discipline exigeante et pouvant offrir d'immenses satisfactions à tous ceux qui n'hésitent pas à participer.

Que cette journée se déroule dans l'esprit UFOLEP : « courtoisie, convivialité et cordialité » et soit une réussite. Ainsi grâce aux efforts de chacun, je suis persuadée que ce Championnat connaîtra les succès qu'il mérite.

A toutes et tous, bienvenue.

La Présidente UFOLEP,

Delphine VIDAL



Monsieur le Président du Club organisateur

Les dirigeants et licenciés du V.C.A et moi-même sont heureux de vous accueillir pour ce Championnat Départemental Ufolep Creuse sur la commune de Saint Marc à Fongier.

Ce cyclocross est organisé grâce à l'aide financière personnelle de Monsieur JOSLIN, Maire, ainsi que l'aide technique de son équipe municipale.

Espérons que le temps soit clément pour cette épreuve.

Le Président du V.C.A,

J.C LAKOWSKI



COMITE D'ORGANISATION

Présidents de l'épreuve	Présidente UFOLEP 23 Président du club organisateur
Club organisateur	VCA
Responsable de la commission technique départementale	Véronique Michnowsky
Responsable technique de l'organisation	J.C Lakowski
Directeur de course	Pierre Coulot
Commissaires juges à l'arrivée	VCA
Responsable des engagements	CD-UFOLEP
Président du Jury Membres du Jury	CD-UFOLEP CD-UFOLEP et VCA
Contrôle des licences et des cartes Sportives dossards	VCA
Responsable contrôle des braquets	VCA
Responsable Sécurité du circuit – Signaleurs	VCA
Secours	2 PSC1

OUVERTURE DES CHAMPIONNATS :

Les championnats UFOLEP ne sont ouverts qu'aux cyclistes titulaires de la licence UFOLEP souscrite auprès d'une association dont le siège est sur le secteur géographique concerné selon les tranches d'âges et de la carte de cyclocross en cours de validité. Ils se déroulent par catégorie d'âge.

Organisé par une association sous le contrôle de sa commission technique départementale, ce Championnat Départemental Cyclocross UFOLEP sera placé sous le contrôle technique du club organisateur.

Il se disputera le dimanche 10 décembre 2024 et se déroulera sur la commune de Saint Marc à Fongier 23200 (à la salle des fêtes, à côté de la Mairie) sur un circuit de 1,9 et 2,5 kms.

Ce sera une des épreuves qualificatives pour les championnats Nationaux (**3 épreuves disputées en Creuse** sont imposées avant ce championnat départemental).

Les licences et cartes doivent être homologuées depuis au moins **8 jours avant le championnat départemental.**

**Vous devez vous engager obligatoirement sur le site National Ufolep rubrique :
calendrier – je consulte, je m'engage.**

Les engagements se feront uniquement en ligne sur le site UFOLEP au plus tard le mercredi **6 décembre 2023.**

- **Pas d'engagement sur la ligne.**
- **Pas de photocopie de licence ni de carton.**

Une vérification des engagés sera faite sur la base Nationale.

Les tarifs des engagements sur un Championnat – Départemental et régional UFOLEP :

Engagement gratuit pour les catégories jeunes étant cochées (UFO et autres FD)			
<input checked="" type="checkbox"/> < 11 ans	<input type="checkbox"/> 11-12 ans	<input type="checkbox"/> 13-14 ans	<input type="checkbox"/> 15-16 ans
UFOLEP tarif adulte par internet	8,00 €	UFOLEP tarif adulte sur place	0,00 €
UFOLEP tarif jeune par internet	4,00 €	UFOLEP tarif jeune sur place	0,00 €
Autre FD tarif adulte par internet	0,00 €	Autre FD adulte tarif sur place	0,00 €
Autre FD tarif jeune par internet	0,00 €	Autre FD tarif jeune sur place	0,00 €

PLANNING DE LA JOURNEE

Les horaires de départ du championnat départemental sont les suivants :

13h30 : - 15/16 ans, 13/14 ans et 11/12 ans (30 mn, 20 mn et 15 mn)

14h15 : - 17/19 ans - 50/59 ans - 60 ans et plus - Les féminines 17ans et plus (40 mn)

15h15 : - 20/29 ans - 30/39 ans - 40/49 ans (50 mn)

(Un écart de 1 minute devra être laissé entre chaque départ)

- Catégorie « 11/12 ans » - Les championnats départementaux sont ouverts aux masculins et aux féminines qui courront ensemble. Il y aura deux classements : un pour les jeunes masculins et un pour les jeunes féminines.
- Catégorie « 13/14 ans » - Les championnats départementaux sont ouverts aux masculins et aux féminines qui courront ensemble. Il y aura deux classements : un pour les jeunes masculins et un pour les jeunes féminines.
- Catégorie « 15/16 ans » - Les championnats départementaux sont ouverts aux masculins et aux féminines qui courront ensemble. Il y aura deux classements : un pour les jeunes masculins et un pour les jeunes féminines.

Si un(e) double licencié(e) UFOLEP/FFC, après avoir pris sa licence UFOLEP, demande une licence « **Jeunesse FFC** » et qu'il participe, malgré les contrôles, aux championnats départementaux, il (elle) sera déchu(e) de son (ses) titre(s).

12h00	Accueil des participants et retrait des dossards
13h15	Appel
13h30	Départ des 15/16 ans (30 min de course)
13h31	Départ des 13/14 ans (20 min de course)
13h32	Départ des 11/12 ans (15 min de course max)
14h00	Appel
14h15	Départ des 17/19 ans (40 minutes de course)
14h16	Départ des 50/59 ans (40 minutes de course)
14h17	Départ des 60 ans et + (40 minutes de course)
14h18	Départ des Féminines de 17 ans et plus (40 minutes de course)
15h00	Appel
15h15	Départ des 20/29 ans (50 minutes de course)
15h16	Départ de 30/39 ans (50 minutes de course)
15h17	Départ des 40/49 ans 50 minutes de course)
17h45	Remise des récompenses

Rappel de la réglementation nationale :

L'installation de structures gonflables sur la chaussée (ou traversant la chaussée) est interdite, sera par contre autorisée une structure gonflable matérialisant la ligne de départ.

➤ Les circuits

• Circuit « Jeunes 15/16 ans et Adultes »

- Le parcours, long de 2200 à 3500 m, cyclable sur au moins 75% et comprenant chemins, prés et routes, sera tracé sur un terrain accidenté, jalonné si possible d'obstacles ne présentant pas de danger pour les concurrents (6 obstacles au maximum - naturels ou artificiels - qui obligent les coureurs à descendre de vélo).
- Le tracé du parcours sera indiqué aux concurrents d'une façon claire et sans équivoque possible. Il sera balisé entièrement. Par mesure de sécurité, les cordes, chaînes et pieux rigides sont interdits. Il est indispensable de mettre des protections devant les arbres, poteaux, piquets, murs ... Le balisage doit être constitué de rubalise de couleur voyante et de piquets flexibles.
- Le tracé ne doit pas comporter de descente d'escalier, de franchissement de voie ferrée et de zones où la circulation de véhicules ne peut être neutralisée.

- Il doit comporter :

- o Une partie de route goudronnée (ou assimilable), une partie cyclable sur terrains divers et quelques zones à parcourir en portant le vélo (Longueur maximum de chacune de ces dernières : 80 m).
- o Il est souhaitable que le tracé ait, sur toute sa longueur, une largeur minimum de 3 mètres pour faciliter au maximum le dépassement des concurrents entre eux.
- o Des obstacles artificiels qui seront constitués de 2 planches (pleines sur toute la hauteur et non métalliques) disposées à 4m l'une de l'autre, de 40 cm de hauteur maximum et dont la largeur sera égale à celle du passage où elles sont placées.
- o Sur le parcours, il y aura une seule série de 2 planches.

Les concurrents doivent franchir tous les obstacles sous peine de déclassement.

S'il est prévu que le circuit possède une (des) zone(s) pédestre(s), afin que celle(s)-ci soi(en)t effectivement parcourue(s) à pied, il sera indispensable que cette (ces) zone(s) soi(en)t matérialisée(s) à l'entrée et à la sortie : « Zone pédestre – Début » et « Zone pédestre – Fin ».

Pour le contrôle des passages, la présence d'un commissaire est indispensable.

• Circuit « Jeunes 13/14 ans »

- Un parcours raccourci, sans difficultés importantes, sera envisagé pour les Jeunes 13/14 ans.
- Les obstacles artificiels sont faits de deux planches (pleines sur toute la hauteur et non métalliques) disposées à 4 mètres l'une de l'autre. Elles doivent avoir une hauteur maximum de 20 cm; leur largeur est égale à celle du passage où elles sont placées.
- Sur le parcours, il y aura une seule série de deux planches.
Les concurrents doivent franchir tous les obstacles sous peine de déclassement.

• Circuit « Jeunes 11/12 ans »

- Circuit de 1000m à 1500 m
- Parcours adapté, sans difficultés importantes.
- Aucun obstacle artificiel.
- **Le départ** pourra être donné soit sur route, soit dans une prairie. Dans ce dernier cas plus particulièrement, il est impératif que l'aire soit suffisamment large. Il est indispensable que le premier passage étroit soit suffisamment éloigné et que le parcours se rétrécisse progressivement jusqu'au niveau de cet obstacle.
- **La ligne d'arrivée** sera placée sur une aire dégagée dépourvue d'obstacles et d'une longueur minimale de 100 mètres. Ce tronçon sera soit plat soit en montée.
- **Départ et arrivée** pourront se situer en dehors du circuit.

LES DISTANCES ET LE NOMBRE DE TOURS PAR CATEGORIE

Heure départ	Catégorie	Nombre de tours	Distance
13h30	15/16 ans Masculin et Féminine	5 tours	9,5 kms
13h31	13/14 ans Masculin et Féminine	4 tours	7,6 kms
13h32	11/12 ans Masculin et Féminine	3 tours	5,7 kms

Heure départ	Catégorie	Nombre de tours	Distance
14h15	17/19 ans Masculin	6 tours	15 kms
14h16	50/59 ans Masculin	6 tours	15 kms
14h17	60 ans et + Masculin	6 tours	15 kms
14h18	Féminines toutes catégories	6 tours	15 kms
15h00	20/29 ans Masculin	8 tours	20 kms
15h01	30/39 ans Masculin	8 tours	20 kms
15h02	40/49 ans Masculin	8 tours	20 kms

CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis :

- Jeunes masculins 11/12 ans
- Jeunes masculins 13/14 ans
- Jeunes masculins 15/16 ans
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes 60 ans et plus
- Jeunes féminines 11/12 ans
- Jeunes féminines 13/14 ans
- Jeunes féminines 15/16 ans
- Adultes Féminines de 17 à 29 ans inclus
- Adultes féminines de 30 à 39 ans inclus
- Adultes féminines de 40 ans et plus.

RENSEIGNEMENTS :

Nom :	Prénom :
N° de téléphone :	E-mail :

DOSSARDS :

Les dossards seront remis contre les licences et les cartes de cyclocross dûment homologuées (les photocopies sont interdites) pour retirer les dossards une permanence est prévue à la salle des fêtes de Saint Marc à Fongier (23200). En aucun cas il ne pourra être délivré de dossard à un cycliste qui serait dans l'incapacité de présenter sa licence et sa carte de cyclocross correctement complétée à la table de contrôle (photo et signature).

Emargement obligatoire par tous les coureurs au moins une demi-heure avant le départ.

Tout coureur qui n'aura pas émargé sera considéré comme non partant.

TENUE :

Le port du maillot aux couleurs du club auquel appartient le (la) licencié(e) est obligatoire.

DEPART :

Le premier départ aura lieu à 13h30.

Lorsque plusieurs catégories courent ensemble sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cycliste rejoint par un ou plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (rejoignent), sous peine de déclassement.

Tout concurrent doublé n'a plus le droit de jouer quelque rôle que ce soit dans l'animation de l'épreuve.

CONTROLE MEDICAL :

Il appartient à chaque sportif de s'assurer, à l'issue de l'épreuve, s'il y a ou non contrôle et s'il a été retenu pour subir celui-ci. Les numéros de dossard tirés au sort seront affichés près du podium.

Référence au Règlement disciplinaire de l'UFOLEP.

Réf : « règlement médical » version du 11 avril 2008 site UFOLEP NATIONALE

Le sportif titulaire d'une A.U.T. doit être en mesure de présenter cette dernière lors de tout contrôle.

Le lieu du contrôle antidopage sera affiché.

PROTOCOLE :

La remise des maillots et des trophées se fera à partir de 17h45 à la salle des fêtes de Saint Marc à Fongier.

Les 3 premiers de chaque épreuve devront se présenter au protocole en tenue de cycliste (cuissard/maillot). En cas de non-respect de cette règle l'intéressé (e) se verra REFUSER l'accès au podium et ne recevra aucune récompense.

MESURES DE SECURITE :

Le port du casque à structure rigide, homologué en conformité avec les différentes normes officielles de sécurité en vigueur est obligatoire pour tous les compétiteurs

L'échauffement sera interdit sur le circuit une demi-heure avant le début de la première course.

STRUCTURE DE SECOURS :

Un dispositif prévisionnel de secours sera assuré ; il sera positionné à proximité de la ligne de départ et d'arrivée.

A sa prise de service, le responsable du point d'alerte contactera le 15, le 17 et le 18 afin de s'assurer de la possibilité d'avertir dans les meilleures conditions, les secours nécessaires à une éventuelle intervention

CLASSEMENTS :

Les résultats complets et un reportage photographique seront publiés sur le site du comité départemental UFOLEP de la Creuse cd.ufolep.org/creuse